

 Nombre de stagiaires
De 5 à 15 max.

 Durée de la formation
7 heures

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, RRH, responsables recrutement, développement et communication

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

INTRA : A partir de 1400 € HT

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

MODALITÉS

Formation en présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU

 02 98 24 93 39

 coordination@kenvad.fr



OBJECTIFS

- Cerner les composantes et les leviers de la marque employeur pour attirer et fidéliser les talents
- Construire sa marque employeur et son plan de communication
- Mesurer l'efficacité de sa marque employeur



PROGRAMME

Les enjeux d'une marque employeur forte

Articuler stratégie d'entreprise, communication institutionnelle et marque employeur

Rôle et objectifs de la marque employeur

Composantes de la marque employeur : culture d'entreprise, valeurs, histoire...

Construire et développer une marque employeur claire et attractive

Réaliser un état des lieux de sa communication RH

Positionnement, objectifs, cibles, messages clés et l'EVP (*Employee Value Proposition*)

Impact de la RSE

Les acteurs et les actions pour booster sa marque employeur

Cohérence entre image véhiculée et expérience vécue

Élaborer le plan de communication de la marque employeur

Définir les actions et les canaux de communication adaptés aux publics cibles

Les collaborateurs, ambassadeurs de l'entreprise

Intégrer le digital : réseaux sociaux, E-réputation

Mesurer l'efficacité de sa marque employeur

Indicateurs de performance

Ajustement des actions



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Convention de formation

Convocation

Questionnaire en amont de la formation sur les besoins et attentes des stagiaires

Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation

Temps d'apprentissage : apports théoriques

Temps d'expérimentation : mises en situation

Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation

Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires

Feuilles d'émargement à signer par demi-journée

Questionnaire de satisfaction

Certificat de réalisation

Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Contact : M. Matthieu KERLEROUX : 02 98 24 93 39